COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 5 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 5 du mois de juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 30 juin 2022 affichée le 30 juin 2022.

Présents: M. Michel LALISSE, Mme Patricia PAMART, Mme Béatrice MONTIGNY, M. Christophe PATON, M. Jean Luc CAPON, Mme Nicole NAVARRO, M. Patrice DUPIRE, M. Maxime GEORGE, M. Benjamin GOUBET, Mme Ingrid GUISE, M. Paul Hervé DUBOIS

Absent excusé : Mme Stéphanie WYKROTA (procuration à M. Lalisse Michel), M. Richard RISSO, M. FENET Blaise

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Ingrid GUISE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la séance du 24 mai 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

CM-D2022-07-06

Avis sur les travaux routiers, présentation des devis de la société Delambre

Nombre de Membres en exercice : 14	
Nombre de Membres présents : 11	
Nombre de suffrages exprimés : 12	
Votes Pour :12	
Votes Contre : 0	
Abstention: 0	

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

Considérant le devis pour la réfection partielle de cinq de nos voiries communales intra-muros et extra-muros

Il est proposé de retenir la société Delambre pour :

- Le reprofilage de l'entrée du chemin de Villers s'avère indispensable. Lors de fortes pluies ou de coups d'orage cette chaussée reste inondée sur une centaine de mètres pendant plusieurs jours. Les travaux consisteront à re-profiler cette route de façon à résorber ce point bas pour optimiser l'écoulement de l'eau. **Coût 3 070€ H.T.**
- La réfection complète d'un caniveau CC1 en jonction entre les rues du Marché et de Péronne. L'ouvrage existant vieux de 35 ans est effondré en plusieurs endroits et certains de ses éléments font saillie en surface quand ils ne sont pas descellés. Le caniveau sera repris en totalité sur sa longueur de 20m et les enrobés rétablis de part et d'autre de celui-ci. Coût 6 110€ H.T.

Les trois autres lieux d'intervention consistent en

- La mise en place d'une émulsion et gravillonnage sur 2 entrées de chemins actuellement seulement empierrés. L'un donne accès à une habitation sise chemin de Saint Roch, sur une longueur de 50 mètres L'autre se situe chemin de la gloriette aux abords de la chapelle Notre Dame de Lourdes (récemment rénovée) en mitoyenneté du RD7 sur une distance de 30 mètres. **Coût de ces 2 interventions : 4 440€ H.T.**
- Le troisième site intéresse l'impasse de la rue du sac qui en, 2021 a fait l'objet d'une reprise d'un affaissement linéaire de chaussée par mise en place d'emplâtres en enrobés à chaud. Un gravillonnage sur émulsion viendra cette année conforter ces grosses réparations pour apporter une couche de roulement uniforme sur ces 50 mètres de chaussée riveraine à 3 habitations. Coût 540€ H.T.

Soit un total de 14 160€ HT

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A l'unanimité décide des membres présents et représentés,

φ **Décide** d'émettre un avis favorable au devis de la société Delambre pour un montant total de 14 160€ H.T.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture 12 juillet 2022.

Pour extrait conforme M. Michel LALISSE, Maire

Publié sur le site internet le 24/07/2023 Envoyé en préfecture le 12/07/2022 Reçu en préfecture le 12/07/2022 Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724